

ANNEXE: FORMATIONS A DISTANCE, EN LIGNE OU HYBRIDES (FOAD)

À renseigner obligatoirement pour toute formation comportant une composante FOAD (en ligne ou hybride)

Élément	Contenu attendu	Preuves exigées
Type de dispositif	Nature de la formation et part du distanciel	Maquette pédagogique
Dispositif pédagogique	Organisation des activités synchrone/asynchrone	Scénario pédagogique
Accompagnement	Tutorat, suivi et interactions enseignants-étudiants	Planning et traces LMS
Plateforme pédagogique (LMS)	<p>Utilisation d'une plateforme institutionnelle permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • structuration des cours (UE, modules, séquences) • mise à disposition de ressources pédagogiques (documents, vidéos, activités) • organisation d'activités (forums, devoirs, quiz, classes virtuelles) • suivi des apprenants (progression, participation, travaux) • traçabilité des activités (logs, interactions, évaluations) • communication pédagogique (annonces, échanges) <p>Le LMS doit être utilisé comme environnement d'apprentissage actif et non comme simple dépôt de documents.</p>	Captures LMS, accès test, exemples d'activités, logs

Accessibilité	Adaptation aux contraintes d'accès	Description des modalités
Évaluation	Modalités adaptées au distanciel	Règlement et exemples
Intégrité académique	Prévention de la fraude	Outils et procédures

Indicateurs clés pour le LMS :

- % des UE disposant d'un espace actif sur le LMS
- Nombre d'activités pédagogiques par UE
- Taux d'utilisation du LMS par les étudiants
- Existence de traces d'interactions pédagogiques
- Existence de suivi individuel des apprenants

Clause obligatoire :

L'utilisation d'un LMS est obligatoire pour toute formation comportant une composante à distance, en ligne ou hybride.

L'absence d'activités pédagogiques structurées, de suivi des apprenants ou de traçabilité des interactions peut entraîner un avis défavorable.